

*La crise économique impacte différemment les territoires. En termes de pertes d'emploi, Rhône-Alpes occupe une position médiane au sein des régions françaises. Ses territoires les plus industriels ont durement subi la crise économique. Dans ses zones frontalières avec la Suisse, le taux de chômage a fortement augmenté. À l'inverse, Lyon et Grenoble, bien pourvus en fonctions métropolitaines, ont mieux résisté. La Savoie, grâce à ses activités touristiques, est l'un des départements français le moins touché par la récession. Les départements du sud, au taux de chômage élevé avant la crise, s'en sortent mieux que le reste de la région.*

Laurence Labosse

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet [www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes), à la rubrique « Publications ».

## La crise modifie la carte du chômage en Rhône-Alpes

### Le choc de la crise sur l'emploi : 580 000 postes détruits en métropole.

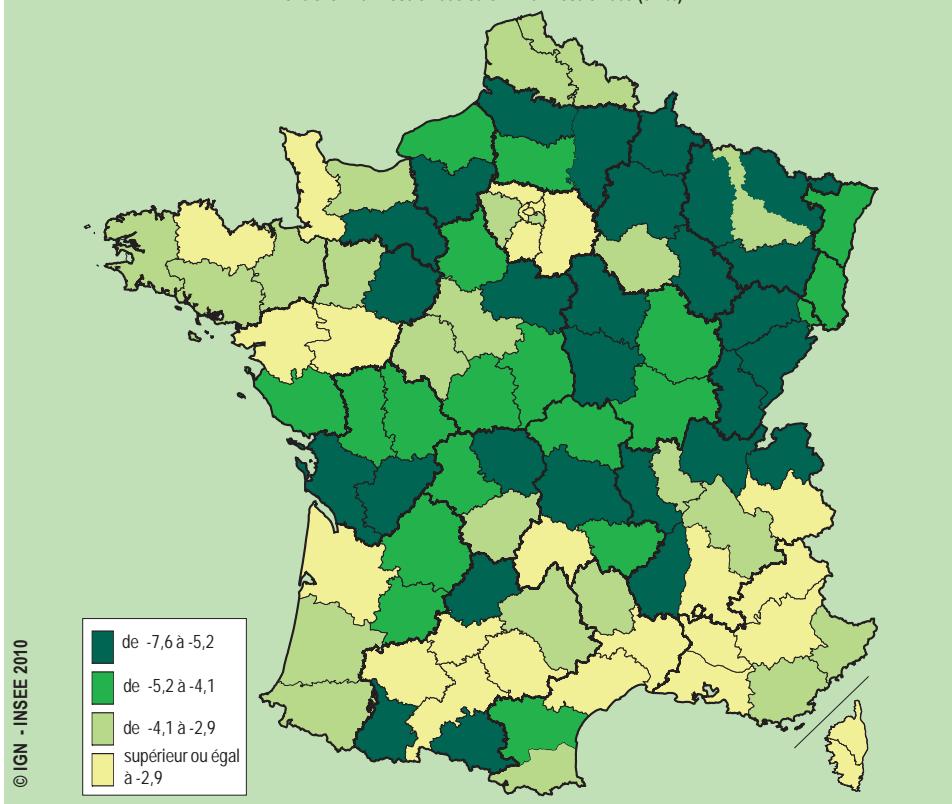
La France entre en récession au troisième trimestre 2008 par une diminution du PIB de -0,2 % après une baisse de -0,4 % au trimestre précédent. La baisse de l'activité entraîne une chute de l'emploi. Avant d'avoir recours au chômage partiel ou aux licenciements, les entreprises se séparent de leurs intérimaires. Entre le premier trimestre 2008 et le dernier trimestre 2009, l'intérim diminue de 26,8 %, soit 181 000 intérimaires de moins. Hors intérim, la France perd, dans le secteur marchand, 400 000 emplois en moins de deux ans,

soit 2,5 % de ses effectifs. L'industrie est particulièrement affectée. En 2008-2009, elle encaisse un choc conjoncturel, qui vient s'ajouter à une baisse structurelle entamée dès 2000. Elle perd près de 241 000 postes, soit 6,7 % de ses emplois entre le premier trimestre 2008 et le dernier trimestre 2009. A contrario, l'emploi augmente dans les secteurs non marchands. Le taux de chômage en France métropolitaine atteint 9,6 % au dernier trimestre 2009, soit 2,4 points de plus qu'au premier trimestre 2008.

Les régions sont inégalement touchées par la crise économique. L'Île-de-France, dotée d'activités à haute valeur ajoutée, s'en sort mieux

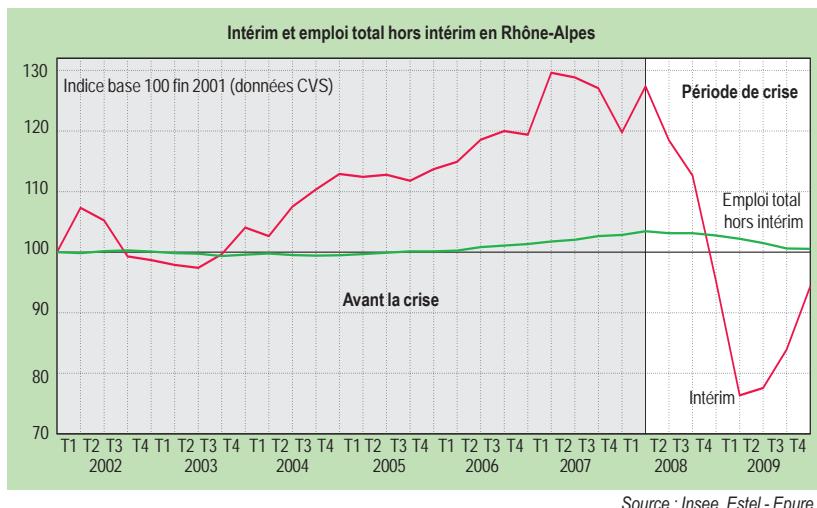
### Un impact différencié de la crise sur l'emploi dans les départements

Évolution totale de l'emploi salarié (intérim compris), hors secteur agricole et services non marchands, entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 (en %)



Source : Insee, Estel - Epure 2

**L'emploi intérimaire frappé plus tôt et plus durement**



Source : Insee, Estel - Enquête 2

# **Les régions industrielles les plus touchées**

**Rhône-Alpes :  
66 000 emplois  
perdus  
dont 20 000  
intérimaires**

que les autres régions françaises. À l'inverse, des régions très industrielles comme la Picardie et la Franche-Comté sont fortement impactées par la crise. Les zones méditerranéennes, tournées vers l'économie préexistante (qui comprend les services à la population et les activités touristiques), semblent moins affectées que les autres par les baisses d'effectifs salariés. Cependant, l'arrivée continue d'actifs en quête d'un emploi sur ces territoires attractifs et la présence importante de jeunes qui entrent sur le marché du travail contribuent à l'augmentation du chômage. Des régions comme la Champagne-Ardenne, l'Auvergne et le Limousin, à la démographie peu dynamique, perdent beaucoup d'emplois lors de la récession, mais enregistrent un taux de chômage qui augmente moins que la moyenne.

La région Rhône-Alpes occupe une position médiane au sein des régions françaises en

termes de pertes d'emplois entre le premier trimestre 2008 et le dernier trimestre 2009. La diversité de ses activités peut expliquer le fait qu'elle ne fasse pas partie des régions les plus concernées par la crise. Mais ce sont tout de même 46 000 emplois salariés dans les secteurs marchands (hors intérim) qui ont été perdus sur la période, soit 2,8 % de ses effectifs ; la baisse est continue depuis le deuxième trimestre 2008.

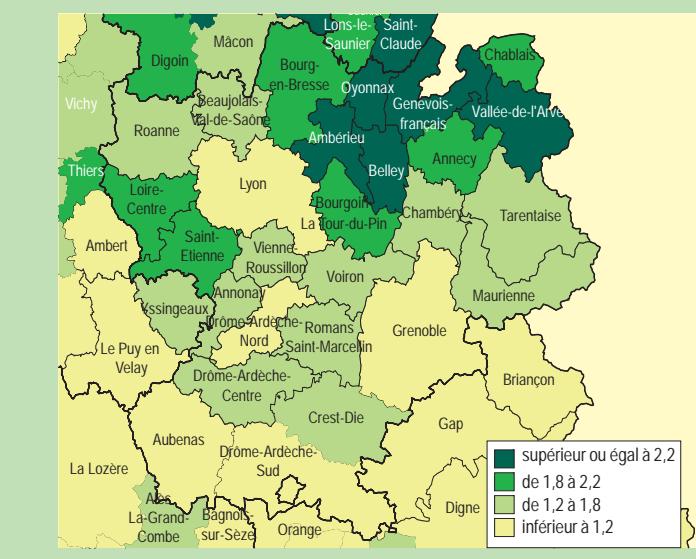
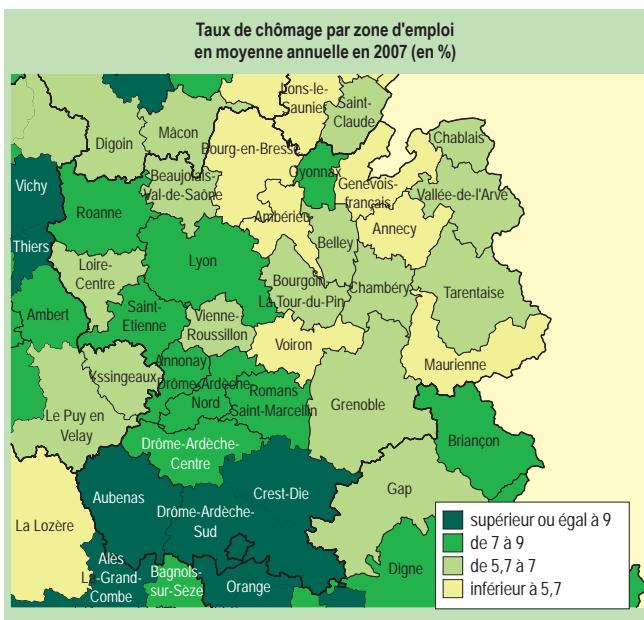
Par ailleurs, au dernier trimestre 2009, 60 000 intérimaires travaillent en Rhône-Alpes, soit 20 000 de moins qu'au premier trimestre 2008 (- 25,9 %). Dans la difficulté, les entreprises ont également recours à des mesures de chômage partiel, qui interviennent en Rhône-Alpes à partir du dernier trimestre 2008 et qui sont maintenues tout au long de l'année 2009. Sur le premier semestre 2009, le nombre d'heures autorisées de chômage partiel est soixante fois plus important que sur la même période de 2008.

Premier concerné au début de la crise, l'intérim est également un recours au sortir de la récession, avant d'embaucher. En Rhône-Alpes comme en France, l'intérim repart à la hausse dès le deuxième trimestre 2009, période où les premiers signes d'amélioration apparaissent.

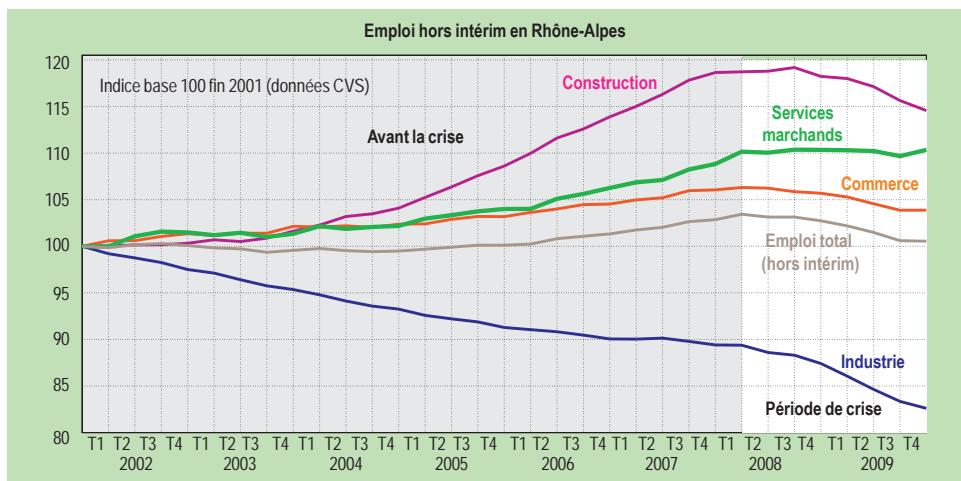
**L'emploi dans l'industrie, principale victime de la crise.** En Rhône-Alpes, l'emploi industriel est en baisse régulière depuis le début des années 2000 jusqu'à fin 2007. Sa diminution s'est toutefois accélérée entre le premier trimestre 2008 et le dernier trimestre 2009. Il a alors reculé de 7,6 %, soit près de 35 000 postes de moins. Au final, depuis 2002, Rhône-Alpes a perdu 17,4 % de son emploi industriel. Tous les secteurs sont concernés par les pertes d'effectifs, hormis les secteurs du raffinage et

#### **Chômage : de nouveaux territoires sont touchés en**

## Évolution du taux de chômage par zone d'emploi (en points) entre 2007 et 2009



## Les services marchands moins affaiblis en Rhône-Alpes



Source : Insee, Estel - Epure 2

# **Les territoires industriels et frontaliers sont frappés de plein fouet**

de la production d'énergie. Mais ils ne représentent que 2,6 % des emplois régionaux. Du fait de son caractère industriel, la région Rhône-Alpes enregistre une hausse de la part des chômeurs de sexe masculin qui atteint 54 % en 2009, alors qu'avant la crise, plus de la moitié des demandeurs d'emploi étaient des femmes.

Le secteur de la construction, très dynamique jusqu'en 2007, s'essouffle à partir du dernier trimestre 2007. Cependant, les effectifs ne diminuent qu'à compter du quatrième trimestre 2008. Un peu plus de 5 400 emplois (- 3,5 %) disparaissent entre le premier trimestre 2008 et le dernier trimestre 2009, portant l'augmentation nette, depuis 2002, à 15%.

Avec 6 900 emplois perdus en moins de deux ans, le secteur du commerce n'est pas épargné. Ses effectifs diminuent de 2,3 %, contre 1,9 % au niveau national. La baisse s'atténue au

dernier trimestre 2009, avec une stabilisation des emplois par rapport au trimestre précédent. Sur les huit dernières années, l'emploi dans le commerce en Rhône-Alpes n'a cru que de 4%.

Les activités de services marchands, hors intérim, ont été moins affectées en Rhône-Alpes que sur l'ensemble de la France métropolitaine. L'emploi augmente même légèrement dans la région entre le premier trimestre 2008 et le dernier trimestre 2009 (+ 0,2 %), alors qu'il recule de 0,7 % au niveau national. La hausse de l'emploi au quatrième trimestre 2009 dans ce secteur est notamment plus importante en Rhône-Alpes qu'en France. Entre 2002 et 2009, l'emploi dans les services marchands de la région a augmenté de 10%.

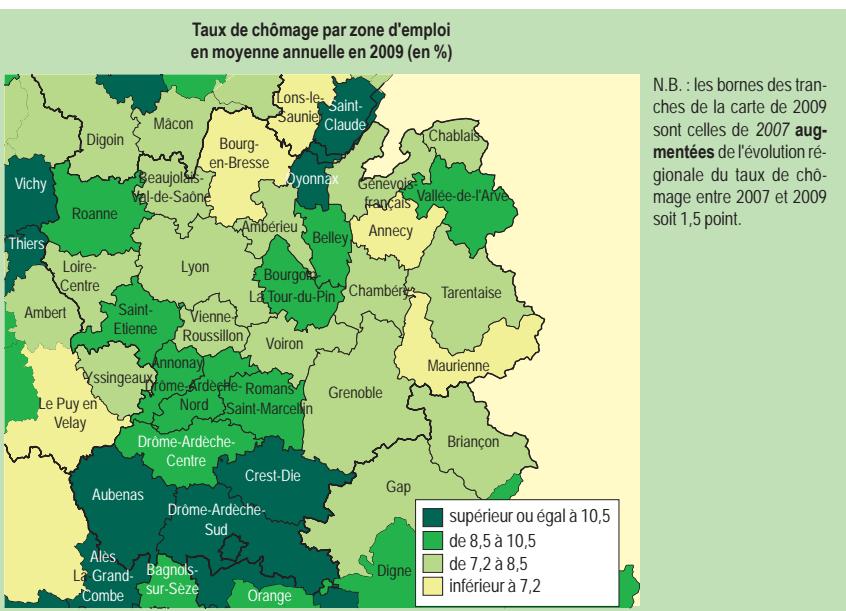
À l'origine de 2 700 nouveaux postes, le secteur de l'hébergement-restauration enregistre une hausse de 2,8 % de ses emplois en moins de deux ans, alors que, sur l'ensemble de la France, il subit une diminution de 0,4 % sur la même période.

Au final, malgré une croissance de l'emploi total entre 2002 et 2007, la crise ramène le niveau de celui-ci en 2009 à son niveau de 2002.

Au sein de la région Rhône-Alpes, les territoires sont inégalement touchés par les pertes d'effectifs.

Les territoires industriels souffrent plus que ceux tournés vers une économie résidentielle ou touristique, ou que les métropoles, plus riches en emplois à haute valeur ajoutée.

Les territoires les plus affectés par la crise économique sont ceux dans lesquels l'industrie est encore très présente, plutôt situés dans le nord-est de la région. Départements très industriels, l'Ain et la Haute-Savoie sont particulièrement concernés.



Source : Insee, estimations du taux de chômage

## Les deux grandes métropoles rhônalpines s'en sortent mieux

## Le sud de la région et la Savoie moins sensibles à la crise

L'Ain est le département français qui perd le plus d'emplois (intérim compris) entre le premier trimestre 2008 et le dernier trimestre 2009, avec le département de la Meuse. Près de 10 500 postes disparaissent, ce qui correspond à une perte de 7,6 % de ses salariés. Tous les secteurs sont concernés, mais plus particulièrement l'industrie, qui perd 5 000 emplois. L'intérim subit de lourdes pertes également, avec 3 000 intérimaires de moins (- 33,1 %).

La Haute-Savoie arrive au douzième rang des départements français en termes de pertes d'emplois. L'emploi diminue de 6,3 %, soit 11 700 postes de moins, dont plus de 6 000 dans l'industrie.

Dans ces départements, s'ajoute, aux diminutions d'emplois dans l'industrie, la présence de travailleurs frontaliers ayant perdu leur emploi en Suisse.

Au sein de ces deux départements, Oyonnax et la Vallée de l'Arve figurent parmi les zones d'emploi françaises les plus touchées. À Oyonnax, le taux de chômage augmente de 4,8 points entre début 2008 et fin 2009, atteignant 11,9 % fin 2009. En 2008 et 2009, de nombreux sous-traitants de l'industrie automobile ont licencié. Dans la Vallée de l'Arve, le chômage touche 9,2 % de la population active fin 2009, contre 5,4 % début 2008. Dans cette zone, des entreprises de décolletage ont licencié ou reclassé une partie de leurs salariés.

Par ailleurs, la zone d'emploi voisine du Genevois français est également très concernée ; le chômage frappe 8,5 % des actifs au dernier trimestre 2009, contre seulement 5,1 % au premier trimestre 2008.

Avec près du tiers de ses salariés dans l'industrie, le département de la Loire est très affaibli par la crise économique. Intérim compris, plus de 9 000 emplois disparaissent entre le premier trimestre 2008 et le dernier trimestre 2009, soit 5,2 % de ses effectifs. La zone d'emploi de Saint-Étienne, déjà touchée par le chômage avant la

crise, a connu une hausse de son taux de chômage de 3,1 points sur la même période. Fin 2009, le chômage concerne 10,5 % de la population active.

Les zones d'emploi de Grenoble et Lyon sont moins touchées par la crise économique. Dans ces deux zones, le taux de chômage atteint respectivement 8,2 % et 8,8 % au dernier trimestre 2009 et reste inférieur à la moyenne nationale. La présence de fonctions métropolitaines, moins affectées par la récession, leur permet de maintenir leur niveau d'activité. Les services marchands (hors intérim) résistent bien, notamment grâce aux activités scientifiques et techniques (recherche-développement) et aux activités financières et d'assurance qui continuent à créer des emplois pendant la période de crise. Les revenus des cadres de ces secteurs d'activité et des salariés de la fonction publique, très présents dans ces métropoles, constituent de bons amortisseurs en période de récession.

Les zones d'emploi situées au sud de la région et en Savoie sont un peu moins affectées que les autres. Dans le sud, les taux de chômage, déjà élevés avant la crise, augmentent peu. La Savoie est l'un des départements français le moins touché par la crise économique en termes de pertes d'emplois et son taux de chômage fin 2009 reste bien inférieur à la moyenne régionale.

Pour ces zones, les créations d'emplois dans l'hébergement-restauration permettent d'atténuer les baisses constatées dans les autres secteurs, sans totalement les compenser. Tournés vers une économie préexistante, ces territoires vivent plutôt du tourisme ou de la présence croissante de retraités. Leur attractivité a permis de créer au cours des vingt dernières années des emplois publics et des emplois dans les services de proximité. Les revenus des retraités et des fonctionnaires, relativement insensibles à la récession économique, permettent de générer de l'activité même en période de crise. ■

**INSEE Rhône-Alpes**  
165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03  
Tél. 04 78 63 28 15  
Fax 04 78 63 25 25

**Directeur de la publication :**  
Vincent Le Calonnec

**Rédacteur en chef :**  
Thierry Geay

**Pour vos demandes d'informations statistiques :**

- site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- n° 0 825 889 452 (lundi de 13 h à 16 h)
- message à [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

**Imprimeur :** Graphiscann

**Dépôt légal n° 1004, mai 2010**

**© INSEE 2010 - ISSN 1763-7775**

### Sources

Les estimations d'emploi désignent une synthèse de sources permettant une couverture exhaustive de l'emploi total (salarié et non salarié), exprimé en nombre de personnes physiques (et non en nombre de postes de travail), et une ventilation à un niveau sectoriel et géographique assez fin. Les estimations trimestrielles localisées portent sur l'emploi salarié des secteurs marchands qui se fondent sur une exploitation des données des Urssaf. Il s'agit de la partie de l'emploi la plus sensible aux variations conjoncturelles.

### Pour en savoir plus

- "Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions", *Insee Première* n°1295, mai 2010.
- "Une demande sans tonus en Europe", *Note de conjoncture nationale*, Insee, mars 2010.